



GT Carte Scolaire du 20 janvier 2022

Ce GT, s'il ne décide pas des fermetures et d'ouvertures, permet de mettre à jour certaines situations et de préciser les grandes lignes des règles de la carte scolaire qui se dessinera lors du CTSD à venir.

Les échanges nombreux permettent à l'administration d'expliquer les effectifs notés dans le tableau de transparence et nous permettent en tant qu'organisation syndicale représentative de clarifier certaines situations, d'obtenir des explications de la part de l'administration et de la hiérarchie des choix locaux et des cadrages nationaux.

Fusion d'école : Nous avons interrogé sur les fusions qui se préfigurent dans le département :

- Fusion actée : fusion RPI Ménigoute-Vasles et Fomperron-Les Châteliers (une organisation de ce nouveau RPI nous sera présentée à notre demande lors du CTSD).
- Projets de fusion :
 - Echiré
 - L'Absie
 - Saint-Varent

Les explications trop évasives ne nous ont pas permis de savoir où en était réellement ces projets. Nous attendons des précisions lors du CTSD et ne manquerons pas d'interroger l'IA-DASEN.

- Réflexion à Moncoutant sur Sèvre : réorganisation des différents sites (actuellement 5 écoles sur le territoire de la commune nouvelle).

Le SE-UNSA n'est pas systématiquement opposé aux fusions d'écoles quand celle-ci sont négociées et discutées avec les équipes pédagogiques en place et que la municipalité a été destinataire d'une parfaite explication de ce que cela impliquait. Aussi, nous pensons que les fusions d'écoles doivent être des propositions en anticipation de situations difficiles que l'on peut pressentir et pas une solution lorsque la situation de l'école est déjà dramatique. La fusion d'école doit être proposée comme un projet pour impulser une nouvelle dynamique sur le territoire, permettre de maintenir les effectifs et éviter ainsi une fuite des élèves. Souvent, la fusion est proposée trop tardivement alors même que les élèves ne sont plus là, et que la fermeture de classe s'impose comme une évidence. La fusion est trop utilisée comme un pansement que l'on pose sur une plaie béante et que l'on est face au mur ! Et ce n'est pas cette vision du projet de fusion d'écoles que nous défendons au SE-UNSA. Nous pensons que l'IA-DASEN doit accompagner ces fusions d'écoles en allouant des moyens supplémentaires comme augmenter le temps de décharge des directeurs sur une ou deux années par exemple, pour accompagner des projets pédagogiques pour que ces fusions puissent se faire dans les meilleures conditions possibles.

L'A-DASEN nous évoque la situation de regroupement d'Aiffres-Élémentaire (Lucie Aubrac et Victor Hugo) sur un seul site le temps de travaux engagés.

Seuil d'ouverture et de fermeture (à titre indicatif)

Mme NEDELLEC précise qu'un regard particulier va être porté sur :

- **le plafonnement à 24** en GS – CP et CE1 : cela entraînera le maintien des postes qui garantirait une organisation pédagogique cohérente à 24 élèves.
- sur les **secteurs liés à la ruralité**

Le SE-UNSA demande à ce que soient précisés les seuils d'ouverture et de fermeture : Ils sont identiques à l'année dernière : Ils correspondent à la moyenne des élèves par classe et inscrits dans l'école.

- ▶ Maternelle : ouverture et fermeture : 30
- ▶ Élémentaire et Primaire de 1 à 3 classes : fermeture : 25 / ouverture 27
- ▶ Élémentaire et Primaire de 4 classes et plus : fermeture 27 / ouverture 28
- ▶ RPID et RPIC : fermeture 25 / ouverture 27
- ▶ RPIG (anciennement Écoles Globalisées) : fermeture 25 / ouverture 27

La situation des PDMQDC

Cela correspond actuellement à 3 ETP sur le département. Ces postes sont particulièrement menacés cette année car le dispositif n'est plus une priorité nationale. Mauzé sur le Mignon et Parthenay La Mara : fermetures des postes (non renouvellement des postes). La situation sur Lezay sera aussi regardée « avec attention »... **Nous serons attentifs à ce que signifie cette attention de l'Inspection Académique. Le SE-UNSA était à l'initiative de ces créations de poste dès 2013, et nous les défendrons jusqu'au dernier !**

Postes Hors la Classe

- Un travail est en cours sur les postes de PEMF : redéploiement, postes à flécher pour accompagner les stagiaires sont étudiés.
- Enseignants spécialisés : un travail est en cours pour identifier les enseignants spécialisés qui ne sont plus en poste et accompagner ceux qui seraient volontaires sur un nouveau parcours. Il y aurait moins d'une dizaine d'enseignants spécialisés qui seraient sur des postes ordinaires. **Nous interrogerons l'IA-DASEN sur sa stratégie lors du CTSD pour que les postes spécialisés soient pourvus notamment sur les RASED du département.**
- Pas d'informations particulières sur les remplaçants pour le moment : on ne sait pas si le département verra la création de poste de Brigade pourtant indispensable au bon fonctionnement de nos écoles et à la continuité pédagogique. **Nous défendrons ces créations de poste lors du CTSD.**

Le document transmis aux organisations syndicales pointe les écoles menacées

- 14 classes en école **maternelle** sur 51 écoles soit 27%
- 22 classes en école **élémentaire** sur 52 écoles soit 42 %
- 25 classes en école **primaire** sur 85 écoles soit 30 %
- 8 classes en **RPI-Déconcentré** sur 24 écoles soit 33 %
- 7 classes en **RPI-Concentré** sur 17 écoles soit 41 %
- 3 classes en **RPI-Globalisé** sur 10 écoles soit 30 %



Cela représente 79 propositions de situation de fermetures qui nous inquiètent ! Le SE-UNSA défendra chaque situation avec les éléments que vous nous apportez. N'hésitez pas si ce n'est pas encore fait de compléter le [formulaire en ligne](#) sur notre site.

Écoles de Bressuire

Nous avons alerté l'administration et l'A-DASEN sur les mouvements importants d'élèves sur les écoles de Bressuire et communes associées qui posent question ; les élèves sont répartis dans les écoles souvent très éloignées de leur domicile. Aussi, le SE-UNSA a questionné l'administration pour savoir où en était le dossier Cité Éducative de Bressuire et qu'est-ce que cela apportera pour les écoles ? Nous attendons des réponses claires lors de la tenue du CTSD.

Augmentation du temps de décharge des directeurs

Grâce à l'intervention et aux revendications du SE-UNSA en faveur de la direction d'école, les quotités des décharges de direction de 6 et 7 classes passent cette année de 0,25 à 0,33 ; cela représente 28 situations sur le département. Une école passe de 0,75 à 1 décharge complète. **Cela représente 2,74 ETP au total.** Or, le document du Comité Technique Académique précisait que cette mesure « couterait » 5 ETP au département. **Nous défendrons donc l'utilisation du reste de ces ETP pour des décharges dérogatoires pour les écoles qui fermeraient une classe et qui perdraient leur temps de décharge de direction.**



Les stagiaires

Nous avons souhaité des précisions quant à l'organisation des stages et des temps de stages des Master 2. Là, en terme de tohu bohu, nous sommes servis ! Nous pensons avoir compris...

Cette année, nous avons 4 catégories de stagiaires :

- M1 stagiaires SOPA en pratique accompagnée
- M2 : des SPA (pratique accompagnée dans la classe d'un titulaire) et des STAR (en alternance sur un volume de 0,33)
- Des PES.

A compter de la rentrée : on ne garde que les M1 et M2 comme cette année et il n'y aura plus de PES. Ainsi, nous aurons sur le terrain :

- Les masters MEF seront sur le terrain à temps plein et :
 - ▶ Si Ex Star, alors ils auront des jours de formation dans l'année soit environ 10 jours.
 - ▶ Si Ex Spa, alors ils auront des jours de formation dans l'année soit environ 20 jours.
- Les masters autres seront sur le terrain à mi-temps.

SEGPA

Nous avons interrogé le secrétaire général sur le projet de création de deux classes de SEGPA à Parthenay. Projet dont l'éventualité circule depuis plusieurs mois, sans avoir de réponses claires. Nous avons demandé que l'IA-DASEN nous réponde lors du prochain CTSD du vendredi 28 janvier.

Vos représentants au CTSD

Johann BARANGER

Édith BOUTONNIER

Sébastien COUROT

